

é d i t o

Le Pôle Nord

À l'Ouest rien de nouveau ?

Contrairement au titre du célèbre roman d'Erich Maria Remarque, il se passe beaucoup de choses à l'Ouest de notre chef-lieu.

Si depuis de nombreuses années, notre entreprise a parsemé le canton de réalisations souvent remarquées, celles-ci ont été étudiées et dessinées depuis notre bureau de Montreux.

Dans un but d'expansion, nous inaugurons notre nouvelle succursale à Renens le 8 mars prochain.

Notre objectif est de créer un **centre de compétences du verre structural** et développer **une collaboration étroite avec les instituts de l'EPFL**. Cette nouvelle localisation améliore la qualité de vie de nos collaborateurs, en limitant leurs déplacements conformément à notre plan de mobilité.

Plus près de vous et à proximité de futurs projets, nous pourrons continuer à progresser avec nos partenaires.

Ayant participé de façon active à deux projets proches de notre nouvelle succursale (l'ECAL et Géopolis), nous voulons, **par cette présence**, dynamiser la Direction de travaux.

Venez nous rendre visite, si cela n'est pas déjà fait, afin de profiter de l'innovation et de la qualité de nos prestations.

Nous nous réjouissons de vous revoir prochainement et vous accueillir dans nos différents sites, soit à Montreux, Renens ou Bulle.

Daniel Willi



A l'heure où nous rédigeons ce texte, une bise glaciale balaie le campus de l'EPFL. Cet article n'a évidemment pas pour thème la météo hivernale, mais il s'agit pour nous de présenter ici le premier projet marquant le développement du quartier Nord de l'Ecole Polytechnique: le Swiss Tech Convention Center.

C'est en 2006 déjà que le concours organisé par l'EPFL a été remporté par notre équipe de mandataires regroupée autour de l'entreprise totale HRS Real Estate SA. Après quelques années consacrées au traitement des aspects administratifs liés au permis de construire, le chantier de gros œuvre a débuté au printemps 2011.

Le projet développé par Richter - Dahl Rocha & Associés architectes SA comporte deux parties distinctes et pourtant étroitement liées.

A l'Ouest, on trouve un centre de conférence d'une capacité de 3'000 places maximum, qui sera entièrement modulable grâce aux technologies les plus modernes.

A l'Est, se situe le « Centre des logements », dont Daniel Willi SA assure la responsabilité des structures porteuses, qui comprendra plusieurs niveaux avec des affectations distinctes :

- côté Nord, deux étages de parking pourront accueillir plus de 270 véhicules,

- côté Sud, la surface sera réservée aux locaux techniques ainsi qu'à une galerie marchande de près de 2'500 m². Ces surfaces seront allouées à des commerces de proximité, des espaces de restauration et des services. Elles seront directement accessibles depuis l'arrêt EPFL du métro M1 qui sera équipé d'un quai supplémentaire,

- les logements pour plus de 500 étudiants (studios individuels et appartements en colocation pour 2 à 8 personnes) seront construits au-dessus des parkings et des commerces. La plupart d'entre eux seront desservis par des coursives surplombant deux cours intérieures aménagées en espaces verts conviviaux.

Le projet devisé à environ 225 millions de francs est financé par 2 fonds du Credit Suisse sous la forme d'un PPP (partenariat public-privé).

Ces infrastructures de premier choix seront mises à disposition des utilisateurs en automne 2013.



EPFL – Bioingénierie

Transformation du bâtiment BI

Le bâtiment BI, qui accueillait la bibliothèque centrale de l'EPFL jusqu'à son déplacement en 2009 dans le Rolex Learning Center, doit faire l'objet d'une rénovation permettant de réunir sous un même toit plusieurs services administratifs clés.

Tout en conservant l'emprise au sol actuelle, le bâtiment sera transformé de la façon suivante :

- extension du 2^{ème} étage pour rendre sa structure identique à celle des étages inférieurs et ainsi assurer l'alignement des façades,
- création de patios afin de faire bénéficier l'ensemble des locaux et les zones de circulation de la lumière naturelle,

- création en sous-sol de deux nouveaux locaux regroupant toutes les installations techniques (chauffage, Sprinkler, ventilation, etc.),
- réaménagement de l'ensemble des locaux administratifs avec les nouveaux programmes de bureau,
- mise en place d'une nouvelle façade répondant aux critères Minergie, avec une protection solaire extérieure constituée par des éléments mobiles de couleurs différentes et répartis en lignes verticales, donnant ainsi du rythme au bâtiment.

L'ensemble du bâtiment sera doté d'un concept architectural homogène. En effet, les anciennes ailes Nord et Sud en béton armé seront reconstruites avec une structure porteuse identique à celle de la partie centrale, soit des dalles mixtes acier-béton supportées par des piliers métalliques.



Go West!

8 mars 2012: inauguration de notre succursale de Renens, une tête de pont qui s'inscrit dans la continuité de nos projets.

Léman Centre à Crissier, l'ECAL à Renens, Géopolis à Chavannes, ou encore le Swiss Tech Convention Center à Ecublens sont autant de réalisations qui marquent notre présence dans l'Ouest lausannois depuis de nombreuses années.

Pourquoi s'installer à Renens ? Pour une meilleure proximité dans une dimension multiple.

Tout d'abord, la proximité pour nos collaborateurs. En effet, la plupart des membres de l'équipe d'une dizaine de personnes installée à Renens habitent en région lausannoise.

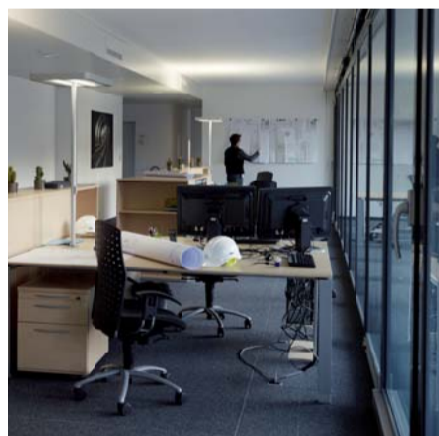
Puis, la proximité des grandes écoles, notamment l'EPFL avec laquelle nous poursuivons une étroite collaboration.

Ensuite, la proximité des chantiers en cours et futurs, ce qui nous permet de limiter les déplacements et d'être plus efficaces tout en contribuant à préserver l'environnement. Notre bureau, situé juste à côté de la gare, tout comme celui de Montreux, offre un accès aisé aux transports en commun.

Enfin, et surtout, votre proximité à vous, clients et partenaires, architectes, entreprises générales, Maîtres d'ouvrages publics ou privés, qui pourrez tous profiter d'une meilleure réactivité de notre équipe !

Relais de toutes les compétences du bureau Daniel Willi SA, la succursale de Renens traitera plus particulièrement les domaines des ponts, de la construction métallique et du verre structural.

M. Pierre Bays, responsable sur place, et l'ensemble des collaborateurs se réjouissent de vous accueillir prochainement dans leurs nouveaux locaux !



Ingénierie de la sécurité incendie

Toujours à la pointe dans les domaines innovateurs, un de nos collaborateurs a obtenu, après une formation de 6 mois, le Certificate of Advanced Studies (CAS) en Protection Incendie des Bâtiments dispensé par la HEIG-VD et l'ECA.

Grâce à ses nouvelles compétences acquises dans les normes de protection contre les incendies et à sa spécialisation dans le calcul des structures porteuses soumises au feu, nous sommes maintenant en mesure de répondre par l'ingénierie à certaines exigences qui paraissaient jusqu'alors trop contraignantes d'un point de vue technique ou économique.

L'ingénierie de la sécurité incendie permet en effet d'analyser le développement circonscrit d'un feu selon divers paramètres déterminants. Ainsi, la résistance de la structure à des températures extrêmes peut être calculée plus précisément, ce qui signifie une estimation plus exacte du risque de ruine et de la durée escomptée du feu avant que la structure ne s'écroule.

M. Olivier Burnier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



La sécurité sur les chantiers : une priorité absolue !



Nous avons toujours œuvré pour la sécurité sur nos chantiers, car celle-ci n'est pas négociable : tout accident est un accident de trop ! C'est pourquoi, pour renforcer notre action, nous avons adopté la charte de sécurité préconisée par la SUVA.

Il nous paraît essentiel d'affirmer qu'aucune activité n'est tolérable si elle comporte un risque avéré pour l'intégrité physique ou psychique des personnes. En signant cette charte, nous nous engageons formellement à respecter et à imposer les règles

vitales de sécurité des ouvriers et de nos collaborateurs, car chacun doit être en mesure de retrouver son foyer indemne après sa journée de travail. Il faut donc avoir le courage de dire STOP en cas de danger, et ne reprendre les activités que lorsque la sécurité est assurée. Il s'agit d'une responsabilité faisant partie intégrante de notre mission de direction des travaux.

Plus d'informations sur www.charte-securite.ch